

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

20 AVRIL 2021

Directives et messages importants

1- MISE À JOUR DES MESURES APPLICABLES CONCERNANT LE PORT DU MASQUE DE TYPE N95 POUR LE PERSONNEL INCLUANT LES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a confirmé la semaine dernière l'application [de nouvelles mesures](#) de protection additionnelles en zones tièdes et chaudes liées au port d'un appareil de protection respiratoire (APR) de type N95. Elle précise les circonstances et les endroits où le masque est obligatoire.

2- INVITATION À SE FAIRE VACCINER SANS PLUS TARDER! - ENVOI SPÉCIAL À TOUT LE PERSONNEL (14 AVRIL 2021)

Dans le contexte d'une contamination communautaire soutenue et considérant que la couverture vaccinale des travailleurs de la santé n'atteint pas 100 % dans des secteurs critiques ciblés, les autorités gouvernementales ont décidé récemment de mettre en place des mesures additionnelles de protection par le biais d'un [arrêté ministériel](#) qui incite le personnel de la santé et des services sociaux à se faire vacciner le plus tôt possible.

3- RECRUTEMENT MÉDICAL EN SANTÉ PUBLIQUE DANS LE CADRE DE LA GESTION DES ÉCLOSIONS DE LA COVID-19

Le département et la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale recherchent des médecins qui ont des disponibilités pour travailler activement avec l'équipe médicale en place, responsable de la gestion des cas de COVID-19 et de leurs contacts (éclosions, enquêtes, suivis).

Le médecin doit être disponible jusqu'à la fin août 2021 et minimalement deux jours par semaine dont un jour de fin de semaine sur deux. Aucune formation préalable n'est requise. Une formation sous forme de mentorat est offerte dès l'entrée en fonction et le travail se fait toujours en équipe avec le soutien de médecins de deuxième ligne spécialisés en maladies infectieuses. La rémunération est celle des médecins de famille en santé publique selon l'annexe XXIII de l'Entente générale.

Pour de plus amples détails, communiquer avec Dre Shelley-Rose Hyppolyte (shelley-rose.hyppolite.med@ssss.gouv.qc.ca) ou Dr Pierre Durand (pierre.durand.med@ssss.gouv.qc.ca).

4- IMAGERIE MAMMAIRE ET COVID-19

La Société canadienne de l'imagerie mammaire (SCIM) et l'Association canadienne des radiologistes (ACR) ont émis récemment des [recommandations](#) concernant la mammographie et le vaccin COVID-19. Vous trouverez les informations pour les professionnels ainsi que celles pour [les femmes](#) dans [le communiqué](#).

5-DÉPISTAGE ET L'ISOLEMENT DE PATIENTS EN SOINS PALLIATIFS – COVID-19

À la suite de certaines situations cliniques vécues par les médecins et infirmières en soins palliatifs et à des échanges avec les leaders de la PCI, voici un rappel sur la façon de gérer les décisions entourant le [dépistage et l'isolement](#) des patients en soins palliatifs de fin de vie présentant des symptômes compatibles avec la COVID. La [trajectoire de communication – Service PCI](#) vous est fournie pour répondre à vos questions sur les services du PCI.

6- OUTILS D'INFORMATION EN ALLAITEMENT POUR LES PROFESSIONNELLS DE LA SANTÉ ET LES MÉDECINS

Cette [nouvelle directive](#) et ses annexes rappellent l'importance de l'allaitement et outillent les intervenants en périnatalité et les médecins dans le soutien à la prise de décision des parents au sujet de l'alimentation de leur enfant :

- [Allaitement dans le contexte de la pandémie \(outils pour les professionnels\)](#)
- [Allaitement de mère atteinte de la COVID-19 \(outil pour les professionnels\)](#)
- [Allaitement dans le contexte de la pandémie \(outil d'information pour les parents\)](#)

Les outils d'information destinés à la clientèle et aux professionnels de la santé ont été révisés dans un souci d'harmonisation.

7- ÉTAT DE SITUATION

Capitale-Nationale : Pour connaître l'ensemble de la situation, consultez la page [CORONAVIRUS \(COVID-19\)](#) du site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Vous y trouverez de l'information sur les sujets suivants :

- [État de situation](#) (cliquez sur l'hyperlien « communiqué » pour prendre connaissance du dernier communiqué de presse)
- [Nombre de cas positifs et rétablis](#)
- [Carte des paliers d'alerte et des mesures en vigueur par région](#)
- [Liens utiles](#)

Québec : Pour connaître l'état de situation provincial, consultez :

- [INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#)
- [État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

8- FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN COVID-19 - MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont dorénavant diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assurés qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express ou d'augmenter la fréquence de diffusion.